

## COMMUNE DE DUN LE PALESTEL

### CONSEIL MUNICIPAL

#### PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de DUN LE PALESTEL légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Laurent DAULNY, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 5 février 2026.

Étaient présents : M. Laurent DAULNY, Maire, M. Eric DUPEUX, Mme Mireille MANEAU et M. René BAZOT-BOURROUX, adjoints, Mme Marie-Josèphe VUIBERT, M. Gérard DE GRAEVE, Mme Mireille JANVIER, Mme Jeanne CALLARD, M. Bernard COLNET, M. José FREITAS, Mme Nathalie LAUNOY, et MM. Fabrice PRIANT et Damien QUILLON.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. José FREITAS, conseiller municipal.

Excusées : Mmes Joëlle TABAUD et Dominique COCHIN.

Absent : Néant

A reçu procuration : Néant.

**Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal en date du 15 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des conseillers présents.**

#### ORDRE DU JOUR :

- Présentation des décisions prises suite délégations au Maire
- MAPA : consultations et décisions
  - o EVOLIS 23 : approvisionnement terre végétale stade foot
  - o Maison de santé : porte entrée coulissante
  - o Contrat entretien équipement salle Apollo
  - o Marché hebdomadaire
  - o Autres.
- SDEC : extension de réseau électrique
- Personnel communal
  - o Création d'un poste d'adjoint technique
- Adressage d'un terrain
- Tour du Limousin : convention
- Admission en non-valeur créances irrécouvrables à mandater
- Contrats de maintenance des photocopieurs
- Co-propriété Creusalis - Commune : travaux à prévoir
- Questions diverses.

## **I - Présentation des décisions prises suite délégations au Maire**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations depuis la précédente réunion : fourniture et pose d'un oculus avec vitrage plombé à la maison de santé, établissement d'un bail à ferme, remplacement du chauffe-eau de la cantine, contrat hébergement et assistance informatique pour la bibliothèque ainsi qu'un plan de continuité d'activité, l'achat d'une pompe à graisse, la signature d'un avenant pour les travaux à l'école élémentaire, la réparation du camion benne, l'achat de jeux pour la cour de l'école maternelle et l'extension de la fibre à la maison de santé.

## **II – MAPA – Consultations et décisions**

### **1. EVOLIS 23 : approvisionnement terre végétale stade foot**

Ce projet concerne le terrain stabilisé. Le but est de le remettre en gazon pour les entraînements, ce terrain étant éclairé. Le devis d'Evolis 23 est validé pour l'approvisionnement en terre végétale. Il faudra ensuite procéder à un décompactage et à l'ensemencement du gazon.

### **2. Maison de santé : porte entrée coulissante**

Suite au projet de remplacement de la porte d'entrée à la maison de santé par une porte coulissante et avec programmation d'une heure d'ouverture et d'une heure de fermeture, trois devis ont été fournis. Le Conseil municipal retient le mieux disant.

### **3. Contrat entretien équipement salle Apollo**

Il s'agit du contrôle des perches. Jusqu'ici le contrôle était fait en même temps que celui de l'espace Yves Furet qui prêtait ses poids. Ils ont changé de prestataires. Nous avons donc fait intervenir Mecascenic.

Le Conseil municipal valide le contrat d'entretien proposé pour un an renouvelable par tacite reconduction.

### **4. Marché hebdomadaire**

La délégation de service public n'a pas été renouvelée dans les délais. Il est donc proposé d'établir un contrat avec l'entreprise FRERY pour une année fixant un montant de prestations que la commune réglerait et en contre-partie l'entreprise reverserait les redevances à la commune. Cette solution permettra d'attendre le délai pour relancer une DSP.

## **III - SDEC : extension de réseau électrique**

Suite aux dépôts de deux permis de construire pour deux maisons d'habitation allée de Champoux et en cours d'instruction, l'avis du SDEC a été demandé sur la desserte en électricité.

Pour chaque dossier le Conseil municipal valide le financement fixant la quote-part de chaque pétitionnaire et la quote-part du SDEC.

Il sera nécessaire de faire déplacer les poteaux télécom afin d'élargir la route comme prévu.

## **IV – Personnel communal**

Le Conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique à 32/35<sup>ème</sup>. En effet, la mise en place de contrats aidés est de plus en plus incertaine. Cet agent sera affecté à l'aide à la préparation des repas pour les élèves des écoles et viendra également renforcer l'équipe technique selon les besoins (entretien des locaux et entretien des espaces publics).

## **V - Adressage d'un terrain**

Dans le cadre du raccordement fibre de l'infrastructure d'ENEDIS, le Conseil définit l'adresse suivante : 1, route des Grands Prés.

## **VI - Tour du Limousin : convention**

Une convention sera signée entre Tour du Limousin organisation, la commune et la communauté de communes afin d'accepter d'être ville - étape pour la 59<sup>ème</sup> édition du tour du Limousin-Périgord Nouvelle Aquitaine, avec l'arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape à Dun le Palestel, le 18 août 2026, afin de fixer les engagements de chacune des parties pour cette organisation.

La commune s'engage également à verser une subvention de 15 000 €.

### **VII - Admission en non-valeur créances irrécouvrables à mandater**

La trésorerie de La Souterraine a adressé une demande d'admission en non-valeurs de créances irrécouvrables à mandater pour un montant de 2 867.10 € auxquels il faut retirer 1 906.87 € (personne qui devrait être mise sous tutelle avec espoir de récupération), soit 960.23 €.

### **VIII - Contrats de maintenance des photocopieurs**

La société en charge de la maintenance des photocopieurs va cesser son activité à la fin du mois. Elle n'a pas pu être revendue. La société D Bureautique 19 de Brive propose des contrats aux mêmes conditions et pour la durée restant à courir.

Au niveau informatique, cette société peut dépanner mais il serait souhaitable de trouver un prestataire spécialisé. Des contacts seront pris avec des entreprises afin de définir des conditions pour assurer la maintenance en cas de besoin. Le matériel informatique a été changé en 2025.

### **IX - Co-propriété Creusalis - Commune : travaux à prévoir**

L'agence CYTIA prévoit la prochaine assemblée générale de la co-propriété le 25 juin 2026.

Des travaux importants sont à prévoir sur le bâtiment, notamment sur la toiture.

Par ailleurs les charges communes générales seront augmentées en 2026.

Il faut prévoir un contrat d'entretien pour la VMC gaz et prévoir le remplacement de caisson VMC gaz. Des devis pour la reprise du mur arrière sont demandés et ces frais viendront s'ajouter.

### **X - Questions diverses.**

Des riverains ont adressé un courrier pour proposer le rachat et la valorisation de la grange acquise par la commune rue des Poulinières. Ils proposent un échange à ce sujet.

Le Conseil municipal ne souhaite pas vendre ce bien ayant un projet de centre culturel dans les années à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.